

Parrainages d'enfants

Information : Nous souhaitons pouvoir informer au mieux les familles de parrains et marraines d'enfants de la Maison. Nous le ferons dans ce bulletin mais aussi par courriel, pour les personnes qui disposent d'Internet, ou par téléphone. N'hésitez donc pas à nous contacter et à nous communiquer votre adresse électronique, en écrivant à sos.outre-mer@orange.fr, ou en appelant le 05 61 81 01 18.

Voyages : Merci de penser à nous prévenir de vos éventuels voyages au Liban. Ainsi, d'autres parrains ou marraines pourraient vous confier un petit colis ou un courrier destiné à leurs filleuls... et réciproquement !

Rappel : Si vous souhaitez participer au parrainage, deux formules sont possibles :

1) *Parrainer un enfant* : Faites-en la demande auprès de Sos outre-mer. Après avoir contacté Sœur Virginie, nous vous communiquerons le nom d'un enfant, son âge et sa photo. Vous vous engagerez alors à verser chaque mois une somme d'au moins 30 € (un versement annuel, trimestriel ou semestriel est possible si cela vous est plus pratique . Un virement automatique est également possible).

Il vous sera possible d'aller rendre visite à votre filleul(e) ou de lui écrire. Mais attention, les plus jeunes des enfants ou ceux arrivés récemment à la Maison ne parlent pas toujours français.

2) *Parrainer l'ensemble de la Maison* : Pour cela, vous vous engagerez simplement à verser au moins 20 € par mois par tout moyen à votre convenance et selon la périodicité qui vous conviendra. Vous recevrez une carte de parrainage dès le premier versement.

Dans les deux cas, un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année pour l'ensemble des sommes versées pendant l'année écoulée.

Virement automatique

Suite à la disparition de Sœur Lydia, Sos outre-mer envoie désormais directement à Sœur Virginie, au Liban, les sommes recueillies pour aider la Maison et les versements des parrains et marraines membres ou sympathisants de notre association.

Si vous souhaitez mettre en place un virement automatique permanent, vous pouvez le faire sur le compte de Sos outre-mer avec une mention « parrainage ».

Références du compte :

Domiciliation : La banque postale, centre financier de Paris.

Etablissement : 20041 - Guichet : 00001

N° de compte : 0957085R020 – Clé RIB : 62

IBAN : FR64 2004 1000 0109 5708 5R02 062

BIC: PSSTFRPPPAR

Les parrainages autres que ceux de membres ou sympathisants de Sos outre-mer continuent à être gérés par l'antenne parisienne de la Maison : Mme Marie-Béatrice Omer-Decugis, 17 Av. Emile Deschanel, 75007 Paris. Bien entendu, les parrains et marraines de Sos outre-mer qui le souhaitent pourront continuer leurs versements auprès de cette antenne.

Voyage au Liban en 2012

Une trentaine d'entre nous ont répondu à la proposition d'organisation d'un voyage de Sos outre-mer au Liban en 2012.

Il ressort de ce petit sondage que nous devrions pouvoir organiser un groupe d'une vingtaine de personnes. Une nette majorité préférerait que ce voyage ait lieu en septembre plutôt qu'au printemps. C'est donc la période de principe que nous retenons.

D'ici le début 2012, un courrier informera les personnes qui se sont déclarées intéressées par ce projet du pré-programme et des conditions du voyage.

En attendant, nous invitons ces personnes à se préoccuper de la validité de leurs passeports. Pour répondre à deux questions, les visas peuvent se prendre directement à l'arrivée à l'aéroport de Beyrouth et il faudra prévoir d'emporter des dollars ou, à défaut, des euros. Pour obtenir des livres libanaises, il faudra, en effet, attendre d'être au Liban.

Assemblée générale 2011

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra le samedi 10 décembre 2011 à 18h, à l'Auberge de la Pradelle, Place Gambetta à Villefranche de Lauragais. Ordre du jour : Comblement de 3 postes d'administrateurs. Les candidatures éventuelles doivent être adressées au siège par courrier avant le 20 novembre. L'A.G. sera suivie d'une réunion du C.A. puis d'un dîner amical.

Les personnes souhaitant participer à cette réunion doivent se faire connaître avant le 25 novembre au 05 61 81 01 18 ou par mail en précisant si elles resteront au dîner: maurice.calmein1@orange.fr . Les autres peuvent adresser leur pouvoir au siège de l'association.

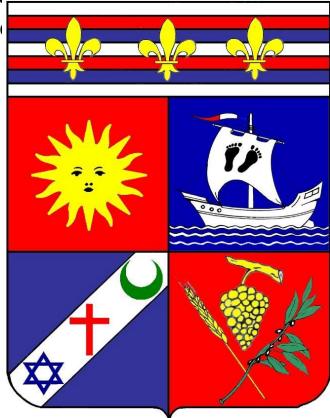
Merci de penser à renouveler votre adhésion !

La cotisation annuelle est de 10 € minimum (50 € pour les membres bienfaiteurs), à adresser à Sos outre mer, 13 Fbg Sébastopol, 31290 Villefranche de Lauragais. Les cotisations reçues partir d'octobre comptent pour l'année 2012.

Si vous ne souhaitez pas vous engager, vous pouvez simplement nous adresser un don pour la Maison de Sœur Virginie. D'avance, Merci !

Le blason de l'Algérie française

La province française d'Algérie a désormais elle aussi son blason, à la suite du concours organisé par un comité créé à cette intention. Cet emblème renchérit la synthèse de 132 ans de présence



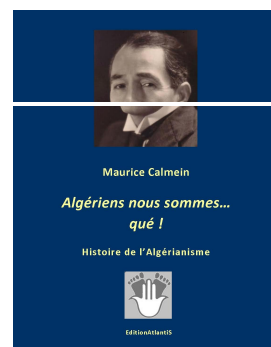
Le chef (partie haute) est constitué par le seul emblème officiel ayant existé : le pavillon maritime de l'Algérie. Il a été agrémenté de trois fleurs de lys rappelant l'expédition

d'Alger décidée en 1830 par Charles X pour mettre fin à la piraterie barbaresque en Méditerranée. Les quatre quarts du blason comportent chacun un symbole fort : Le soleil ardent et généreux ; le bateau d'aller et de « retour » portant deux pieds noirs sur sa voile ; la croix , le croissant et l'étoile de David, symboles des trois religions qui se côtoyaient en Algérie ; enfin, les symboles du développement et de la prospérité du pays : la vigne, l'olivier et le blé.

Le blason a été déposé au ministère de l'intérieur, aux côtés de ceux des autres provinces françaises. Il est désormais libre de toute utilisation. Sos outre-mer vend des autocollants de ce blason (8cm x 10 cm), au prix de 2 €, port compris. A partir de 10 ex. : 1,50 €. Une carte postale est aussi disponible contre l'envoi de 2 timbres à 0,60 €.

Algériens nous sommes... qué ! Histoire de l'Algérianisme

Par Maurice Calmein
Ed. Atlantis (72 pages, 13 €)



Ce petit livre retrace l'histoire de la littérature française d'Algérie et du mouvement algérianiste depuis son origine. Quant au titre, il reprend une réplique du « poulbot algérois » Cagayous qui répondit à un quidam étonné par son accent : « Algériens nous sommes ! ». Car à cette époque, c'était bien aux Européens que s'appliquait le mot Algériens. On les appellera plus tard Pieds-Noirs, sobriquet qu'ils relèveront avec fierté. C'est cette culture pied-noir originale dont ce livre nous raconte l'histoire..

Des livres sur l'Afrique du nord ?
www.librairie-pied-noir.com

Tel : 07. 80. 01. 32. 26